

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris-Saclay, le 17 février 2021

Doctorat : l'Université Paris-Saclay et l'association Contact (ADUM) partagent leur expérience commune sur la signature électronique.

La maison du doctorat de l'Université Paris-Saclay et l'association Contact, editrice d'Adum, se sont engagées ensemble fin 2017, dans un projet de dématérialisation des circuits de signature. Pensé initialement pour simplifier et alléger les circuits administratifs et réduire les impressions papiers, le projet a abouti à point nommé, pendant la crise sanitaire. Aujourd'hui, l'Université Paris-Saclay et l'association Contact font un bilan de ce projet et partagent leur expérience commune avec la communauté du doctorat dans un rapport de synthèse publié le 12 février 2021.

Les caractéristiques du doctorat conduisent à des démarches administratives beaucoup plus complexes que celles nécessitées par la plupart des autres diplômes.

Le fait que le doctorat soit une formation organisée par une école doctorale mais aussi une expérience professionnelle de recherche dans un laboratoire, avec un encadrement personnalisé, se traduit, sur le plan administratif, par un circuit réglementaire d'inscription multi-signataires : doctorant.e, direction de la thèse, direction du laboratoire, de l'école doctorale et présidence de l'établissement. Chaque autorisation d'inscription ou de ré-inscription doit être approuvée par au minimum 5 signataires !

Le doctorat est un diplôme national bénéficiant d'une reconnaissance internationale. Au moins la moitié des membres du Jury sont externes et le Jury compte souvent un représentant d'une université étrangère. Cela se traduit, à nouveau, par une série de signatures internes et externes à collecter, avant et après chaque soutenance.

Enfin, le diplôme de doctorat est associé à un ouvrage : la thèse de doctorat, qui est à la fois une œuvre originale relevant du droit d'auteur et une production scientifique, à qui s'appliquent les principes de la science ouverte et la loi « pour une république numérique ».

Là encore, cela implique la collecte d'une série de signatures pour approuver les informations à déposer dans les applications nationales par les services documentaires ou pour formaliser les décisions relatives à la diffusion et/ou à la confidentialité de la thèse.

Dès 2017, l'Université Paris-Saclay et l'association Contact, editrice d'Adum, dont l'Université est membre, ont exploré les possibilités offertes par la signature électronique, pour réduire l'impression papier, alléger et simplifier les circuits administratifs et limiter les déplacements des doctorant.e.s entre services, lors de leurs inscriptions et de leurs soutenances.

Un aspect important qui a émergé lors de l'étude de faisabilité, est la question de la conservation et de l'accès aux documents une fois signés, puisque les documents signés par voie électronique ne peuvent être archivés que sous forme numérique.

Les docteurs peuvent demander la réalisation d'un duplicata de leur diplôme jusqu'à 50 ans après leur soutenance. Le passage à la signature électronique s'inscrit donc dans le très long terme.

Ce projet de transformation numérique a du, par ailleurs, veiller à assurer la cohérence avec la transformation institutionnelle de l'Université Paris-Saclay et à l'intégration avec l'ensemble des autres systèmes, pour le paiement en ligne, l'édition de la carte d'étudiant, l'accès aux services numériques de l'université etc.

Après le déploiement de ce nouveau système, les doctorant.e.s et les encadrant.e.s ont été interrogés et près de 1200 d'entre eux ont répondu. Malgré un démarrage rendu difficile par la crise sanitaire, leur retour d'expérience est très positif. Plus de 70% approuvent cette démarche et estiment même que cela aurait dû être fait depuis longtemps. Cette évolution est donc bienvenue car elle répond à leurs attentes. Les personnels administratifs jugent également que ces nouveaux outils facilitent leur travail, surtout durant cette période où le télétravail est requis.

Nous espérons que ce retour d'expérience bénéficiera à la communauté doctorale dans son ensemble.

Télécharger le rapport de synthèse [ici](#)

À PROPOS DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY

L'Université Paris-Saclay regroupe dix composantes universitaires, quatre grandes écoles, l'Institut des Hautes Etudes Scientifiques, deux universités membres associées et des laboratoires partagés avec de grands organismes de recherche.

Composée de 48 000 étudiants, 8 100 enseignants-chercheurs et 8 500 personnels techniques et administratifs, elle propose une offre de formations complète et variée de la Licence au Doctorat ainsi que des diplômes d'ingénieurs, reconnue de qualité grâce à la réputation et à l'engagement de son corps enseignant.

Située au sud de Paris, sur un vaste territoire (de Paris à Orsay, en passant par Évry et Versailles), l'Université Paris-Saclay bénéficie d'une position géographique et socio-économique stratégique que sa visibilité internationale contribue à renforcer. Université de pointe, fortement reconnue en mathématique et en physique et également dans les domaines des sciences biologiques et médicales, de l'agriculture, de l'ingénierie, en lien avec des sciences humaines et sociales fortement soutenues, l'Université Paris-Saclay opère dans un environnement naturel classé, proche de Paris, et au cœur d'un tissu économique dynamique.



Contacts Presse :

Gaëlle Degrez
01 69 15 55 91 / 06 21 25 77 45
gaelle.degrez@universite-paris-saclay.fr

Stéphanie Lorette
0610598547
stephanie@influence-factory.fr

À PROPOS de l'association CONTACT, éditrice d'ADUM, portail d'accès doctoral unique et mutualisé.

L'ADUM est à l'origine (1999) le projet associatif de jeunes docteurs de Montpellier qui souhaitent créer un annuaire de docteurs et doctorants. Son but initial était la mise en réseau des doctorants et docteurs d'une même école doctorale, véritable passerelle vers l'emploi. L'objectif était également de permettre la valorisation de l'ensemble de la communauté de la recherche et une meilleure visibilité des profils de compétences des diplômés.

Aujourd'hui, ADUM est à la fois un outil de gestion et de communication, un outil collaboratif et une communauté en ligne.

<https://www.adum.fr/reseau/>

Contact : contact@adum.fr